

## **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 juin 2023 à 19H**

**Membres présents** : Philippe ABRIAL, Patricia BONNEFOY, Philippe DIGONNET, Didier HUART, Pierre ROCHEDIX, Stéphanie SOUVIGNET, Françoise DIGONNET.

**Absent excusé** : Michel BASTID, Éric CLEMENCON, Kilpéric LOUCHE, Claude BRUYERE

**Nomination d'un secrétaire de séance** : Françoise DIGONNET

### **Ordre du jour**

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 Avril 2023
- Election des délégués et de leurs suppléants en vue de l'Election des Sénateurs

### Questions diverses

Compte-rendu réunion projet restaurant

Café réparation

Espace public « Parc de la biodiversité et des 5 sens-Fresque

Vernissage de l'exposition sur l'eau le jeudi 15 Juin 2023

Travaux réalisés pour déplacer une canalisation d'eaux pluviales à Pélissac

Devis réparation toiture sacristie

Devis élagage

Devis rénovation illuminations de Noël

Courrier d'une administrée pour acquisition du bien de section parcelle B 931

### **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 Avril 2023**

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

### **Election des délégués et de leurs suppléants en vue de l'Election des Sénateurs :**

Par décret n°2023-257 du 6 Avril 2023, les conseils municipaux sont convoqués le Vendredi 9 Juin 2023 afin de désigner leurs délégués et leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 24 Septembre 2023.

### **Mise en place du bureau électoral :**

Mr Philippe DIGONNET, Maire (en application de l'article L2122-17 du CGCT) ouvre la séance

Mme Françoise DIGONNET a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L2121-15 du CGCT).

Monsieur Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 7 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était remplie.

Monsieur Le Maire rappelle ensuite qu'en application de l'article R 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés (Didier HUART et Pierre ROCHEDIX) et les deux conseillers municipaux les plus jeunes (Stéphanie SOUVIGNET et Philippe ABRIAL) présents à l'ouverture du scrutin.

### **Mode de scrutin :**

Monsieur Le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Il a rappelé qu'en application des articles L 288 et R 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin qui a lieu à la majorité absolue, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restants à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative.

Au second tour, en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Monsieur Le Maire rappelle que conformément à l'article L.284 du code électoral, le cas échéant l'article L290-1 ou L290-2, **le conseil municipal doit élire 1 délégué et 3 suppléants**

**Déroulement de chaque tour de scrutin :**

**Election du Délégué**

**Résultat du premier tour de scrutin de l'élection du délégué**

<u>Nbre de conseillers présents et représentés</u>	7
<u>Abstention</u>	0
<u>Nbre de votants</u>	7
<u>Nbre de suffrages déclarés nuls</u>	0
<u>Nbre de suffrages blancs</u>	0
<u>Nbre de suffrages exprimés</u>	7
<u>Majorité absolue</u>	4

<u>Nom et prénoms des candidats</u>	<u>Nbre suffrages obtenus</u>
Philippe DIGONNET	7

**Proclamation de l'élection du délégué**

M. Philippe DIGONNET a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour

**2<sup>ème</sup> tour**

Pas de deuxième tour

**Election des suppléants**

**1<sup>er</sup> suppléant**

**Résultat du premier tour de scrutin de l'élection du 1<sup>er</sup> suppléant**

<u>Nbre de conseillers présents et représentés</u>	7
<u>Abstention</u>	0
<u>Nbre de votants</u>	7
<u>Nbre de suffrages déclarés nuls</u>	0
<u>Nbre de suffrages blancs</u>	0
<u>Nbre de suffrages exprimés</u>	7
<u>Majorité absolue</u>	4

<u>Nom et prénoms des candidats</u>	<u>Nbre suffrages obtenus</u>
Françoise DIGONNET	7

**2<sup>ème</sup> tour**

Pas de deuxième tour

## **2<sup>ème</sup> suppléant**

### **Résultat du premier tour de scrutin de l'élection du 2<sup>ème</sup> suppléant**

<u>Nbre de conseillers présents et représentés</u>	7
<u>Abstention</u>	0
<u>Nbre de votants</u>	7
<u>Nbre de suffrages déclarés nuls</u>	0
<u>Nbre de suffrages blancs</u>	0
<u>Nbre de suffrages exprimés</u>	7
<u>Majorité absolue</u>	4

<u>Nom et prénoms des candidats</u>	<u>Nbre suffrages obtenus</u>
Patricia BONNEFOY	7

## **2<sup>ème</sup> tour**

Pas de deuxième tour

## **3<sup>ème</sup> suppléant**

### **Résultat du premier tour de scrutin de l'élection du 3<sup>ème</sup> suppléant**

<u>Nbre de conseillers présents et représentés</u>	7
<u>Abstention</u>	0
<u>Nbre de votants</u>	7
<u>Nbre de suffrages déclarés nuls</u>	0
<u>Nbre de suffrages blancs</u>	0
<u>Nbre de suffrages exprimés</u>	7
<u>Majorité absolue</u>	4

<u>Nom et prénoms des candidats</u>	<u>Nbre suffrages obtenus</u>
Didier HUART	7

## **2<sup>ème</sup> tour**

Pas de deuxième tour

### **Proclamation de l'élection des suppléants**

M. Didier HUART a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour

Mme Françoise DIGONNET a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour

Mme Patricia BONNEFOY a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour

## Questions diverses :

- Compte-rendu réunion projet restaurant

L'architecte est venu le 9/06 au matin pour métrer l'ancienne école. 2 propositions sont à l'étude : l'ancienne école et la salle polyvalente. Pour l'instant un porteur de projet serait intéressé ; à préciser dans les prochaines semaines.

- Café réparation

Le dimanche 11/06 a lieu l'ouverture du café réparation de l'association « La communauté de l'Asso » dont le but est d'aider à réparer le petit électroménager, les jouets ou encore le matériel de bricolage. Les personnes pourront compter sur l'expertise des bénévoles couplée au matériel sur place : machine à coudre, imprimante 3D...

Ce sera également un lieu de convivialité où l'on pourra discuter autour d'une boisson. Il sera ouvert dans un premier temps uniquement le dimanche de 10h à 17h.

- Espace public « Parc de la biodiversité et des 5 sens-Fresque

La fresque est terminée et la Mairie a eu de bons retours.

Pour des raisons de sécurité, le jeu se situant à proximité de la passerelle va être déplacé à côté des autres structures pour enfant.

- Vernissage de l'exposition sur l'eau le jeudi 15 Juin 2023

- Travaux réalisés pour déplacer une canalisation d'eaux pluviales à Pélissac : 1138€ HT.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise ROUCHON de Dunières. La canalisation des eaux pluviales se trouvait sur l'emprise d'un projet de construction à Pélissac.

- Devis réparation toiture sacristie

Un devis avait été établi par l'entreprise TAVERNIER de TENCE pour un montant H.T de 8 339 € H.T. Un second devis a été demandé .

- Devis élagage : 1620 € TTC L'Accord de l'arbre Le Mazet St Voy.

Les travaux seront effectués courant Juillet.

- Devis rénovation illuminations de Noël DECOLUM pour un montant 697.30€ H.T

Une location de nacelle sera nécessaire pour installer les décorations de Noël.

- Courrier d'une administrée pour acquisition d'un bien de section parcelle cadastrée B 931

Ce bien de section appartient à la section de CHENEREILLES. La sous-préfecture de BRIOUDE qui gère la réglementation sur les biens de section a été sollicitée pour connaître la démarche à suivre afin d'intégrer le bien de section dans le domaine privé de la commune pour ensuite le rétrocéder.

- Date de la prochaine réunion du CM : 5 juillet 2023 à 20h30